

était entendu appliqué sur le crâne et à la distance de 2 centimètres de l'oreille; par conséquent cet enfant était apte à parler, et qu'il devait entendre la parole même à une certaine distance. Donc cette cure a été faite dans la catégorie des jeunes infirmes qui jouissent d'un degré suffisant d'audition pour apprendre à parler et pour entendre la parole. Eh bien, à peu de chose près, tous les élèves choisis par Blanchet appartenaient à cette catégorie. Mais on ne saurait se contenter de pareils résultats; il faut que ceux qui ont la prétention de faire parler et entendre les sourds-muets présentent des succès obtenus sur des sujets dont la cophose est telle, que les diapasons ne soient nullement ou faiblement perçus sur le crâne.

Je pourrais donner plus de développement à ce sujet si intéressant; mais les considérations dans lesquelles je viens d'entrer me paraissent suffisantes pour confirmer ce principe.

En résumé, si j'étais chargé de la direction d'une institution de sourds-muets, je procéderaï à leur classement suivant le degré de sensibilité des nerfs acoustiques, à l'aide des diapasons selon le mode d'exploration indiqué ci-dessus. Tous les jeunes élèves qui auraient été sensibles à l'instrument seraient entièrement séparés de ceux qui ne l'auraient nullement entendu. Ceux-ci seraient immédiatement envoyés aux classes du langage mimique, tandis que les premiers, dont la surdité n'est pas complète, devraient être soumis à un traitement médical et confiés aux professeurs de l'articulation orale.

Ce classement ne saurait pourtant être définitif; il est facile de comprendre qu'il faudra plus tard prendre en sérieuse considération le degré d'intelligence de chaque élève: tel sourd-muet qui entendra très-bien le diapason, même quelquefois à distance de l'oreille, sera rebelle, faute de moyens, à toute éducation orale; tandis que tel autre, qui aura entendu faiblement cet instrument, pourra y faire de plus grands progrès. De même que parmi ceux qui n'auront nullement entendu le diapason il pourra s'en rencontrer quelques-uns dont l'intelligence sera telle que, par une rare exception, ils seront susceptibles de quitter le langage mimique pour passer dans les classes d'articulation. Nous sommes convaincu que, si tous les sourds-muets étaient soumis à une pareille expérimentation, les bénéfices qu'ils en retireraient compenseraient amplement les efforts qu'on aurait

faits pour arriver à ce bon résultat. Ce procédé aurait surtout l'immense avantage de faire disparaître la confusion qui existe encore dans toutes les institutions de sourds-muets où les élèves sont confondus et classés seulement par leur rang d'ancienneté, où ceux qui entendent encore un peu et ceux qui n'entendent pas du tout sont soumis au même mode d'éducation.

A ce propos je ne peux me dispenser de signaler un vice radical qui existe à l'institution des sourds-muets de Paris, que je considère comme très-préjudiciable à un grand nombre d'élèves.

Ce vice, c'est le système adopté dans cette institution sous le nom de *rotation* des professeurs pour l'éducation de tous les enfants: ainsi chaque professeur, ayant reçu un certain nombre d'élèves de première année, doit continuer leur instruction pendant six années (laps de temps que les jeunes internes passent à l'institution), sans qu'il puisse en renvoyer un seul, quelle que soit la faiblesse de ses moyens ou le degré de son intelligence.

Il faut donc que l'élève, dont l'aptitude sera supérieure, marque le pas et attende que l'idiot arrive pour continuer lui-même à marcher. On a peine à comprendre qu'un pareil système soit encore en vigueur, surtout après les critiques aussi judicieuses que sévères qu'il a reçues des professeurs les plus éminents de cette institution.

Voici comment s'exprime à cet égard M. Ferdinand Berthier, le doyen des professeurs: « C'est le sort d'une classe tout entière se trouvant livrée aux éventualités de l'avenir; et le règlement interdisant au professeur de renvoyer à une classe inférieure ceux de ses élèves qui sont jugés trop faibles pour marcher sur la même ligne que leurs condisciples, peut-il faire autre chose que de diviser la classe en une infinité de sections et mettre chaque année à l'écart ceux qui se traînent à la remorque, de sorte que, son tour de rotation terminé, il risque fort de se trouver, comme cela s'est vu plusieurs fois, avec un corps de réserve infiniment plus considérable que son corps d'armée. Qu'on juge par là quels embarras doivent résulter pour nous de ce voyage si long, si incertain avec les mêmes élèves, bons ou mauvais, jusqu'au bout de la carrière (1). »

(1) *L'Impartial, Journal des sourds-muets*, Octobre 1857, p. 261.

On ne comprend pas pourquoi l'administration a supprimé le mode de *transmission* des élèves pour lui préférer celui de la *rotation*. Il me semble cependant que la transmission est infiniment plus favorable à l'unité de la méthode que la rotation; car, tandis que celle-ci tend à isoler de plus en plus les professeurs les uns des autres et à rendre leur action indépendante de tout ce qui les entoure, la transmission, au contraire, les oblige à communiquer souvent entre eux et à se tenir constamment le moins éloignés possible de la ligne commune.

Voici comment Puybonnieux, ancien professeur de cette même institution, juge ce système :

« Ce qui importe avant tout, c'est que le système de rotation disparaisse de l'école dont il est le fléau. Assignez aux professeurs leur tâche; chacun d'eux perfectionnera, chaque année, les procédés à l'aide desquels il instruit ses élèves; des rapports existeront forcément entre lui et ses collègues; il leur communiquera ses vues, et il aura intérêt à connaître les leurs; l'accord limité et la méthode surtout reparaitront ainsi dans l'établissement d'où ils sont absents depuis bien des années (1). »

Quant à l'efficacité d'un traitement médical, voici quelle est mon opinion qui mérite d'être prise en sérieuse considération parce qu'elle est basée sur des tentatives nombreuses des moyens curatifs pendant plusieurs années d'expériences. Tout individu atteint de cophose congéniale ou accidentelle, s'il n'entend pas le diapason appliqué sur le crâne, sera rebelle à tout traitement; si cet instrument est entendu à distance, il y aura quelques chances d'obtenir de l'amélioration; mais si, au lieu du diapason, l'enfant perçoit le tictac d'une montre ordinaire appliquée sur le crâne, la guérison présentera de grandes chances; cette perception accuse l'intégrité des nerfs auditifs, donne la certitude que la cause de l'infirmité, siégeant dans une des parties de l'oreille moyenne, devient ainsi accessible à une médication rationnelle. Tous les sourds-muets, trop peu nombreux, sans doute, qui se trouveront dans cette dernière condition seront donc susceptibles, sinon de guérison, du moins de quelque amélioration.

(1) Puybonnieux, *Mutisme et surdité ou Influence de la surdité sur les facultés physiques, intellectuelles et morales*. Paris, 1846.

Disons maintenant quelques mots sur la direction qu'il conviendrait de donner à l'éducation des sourds-muets. Il faudrait envisager leur position par rapport à eux-mêmes, à leur famille, à la société, et considérer ensuite dans laquelle de ces trois positions ils sont le plus généralement appelés à vivre.

Quoi qu'on fasse, tant que le muet ne parlera pas distinctement, et qu'il restera assez sourd pour ne pas entendre un peu la parole, il formera un homme exceptionnel dans la société. Privé des deux facultés les plus nécessaires aux relations sociales, il bornera, par instinct et par raison, les siennes à ses parents et à quelques amis.

Le sourd-muet est donc voué à une existence très-sédentaire. Eh bien, dans cet état vaudra-t-il mieux qu'il sache prononcer péniblement quelques phrases dissonantes et décousues, difficiles à comprendre, qui constitueront pour lui le moyen le plus habituel de transmettre sa pensée souvent si féconde! et n'est-il pas préférable de lui apprendre le langage des signes, plus facile, moins fatigant, et au moyen duquel il traduira, aussi bien que les personnes qui parlent, toutes ses impressions?

C'est là une question complexe dont la solution réclame un sérieux examen.

Pour suivre notre idée, nous allons essayer de montrer un sourd-muet, n'entendant rien, dont l'éducation aura été faite exclusivement par la méthode de l'articulation orale et de la lecture sur les lèvres. En quittant l'institution, où il aura parfaitement appris à lire sur les lèvres des professeurs et des autres élèves qu'il était habitué à voir à tout instant, il se trouvera bien certainement dérouté par la difficulté qu'il aura de lire sur les lèvres des autres personnes, comme nous l'avons vu à l'institution de Vienne, qui seront peu exercées à syllaber assez lentement la parole. En supposant même qu'elles se soient familiarisées avec cet exercice, les communications resteront toujours très-lentes et très-laborieuses; et, autre inconvénient, les relations ne pourront jamais s'établir à distance.

Les interlocuteurs seront donc toujours forcés de se tenir rapprochés, le parlant ayant les lèvres parfaitement éclairées et en face du sourd, qui, pour bien saisir le sens du discours,

sera obligé de prêter une attention soutenue; et, pour peu que le mouvement des lèvres sur lesquelles son regard est condamné à rester fixe ne lui soit pas familier, cette contention d'esprit se changera en une véritable torture. Dans cette perplexité, lorsqu'il sera obligé de répondre, et qu'il n'aura à sa disposition que quelques mots ou quelques phrases péniblement accentués, le sourd-muet regrettera bien certainement qu'on ne lui ait enseigné que ce mode de communiquer; pour peu qu'il connaisse les signes, et il les inventera si on ne les lui a pas appris, il s'en servira pour les substituer fréquemment à l'articulation orale.

C'est probablement parce que les professeurs exclusifs de ce dernier mode connaissent la facilité avec laquelle le sourd-muet préfère la mimique, qu'ils la proscrivent aussi sévèrement de leurs cours. Mais pourquoi donc le priver obstinément de ce moyen de communication si son intelligence s'en accommode mieux?

A l'appui de ces idées, je demande la permission de citer l'opinion de quelques sourds-muets qui, à la mimique, réunissent l'articulation orale à un degré aussi avancé qu'il soit possible de l'obtenir chez la plupart de leurs co-infirmes. Il me semble que leur opinion doit bien avoir quelque valeur dans l'appréciation des méthodes!

Lors de la distribution des prix à l'institution des sourds-muets de Toulouse, le 28 août 1852, M. Valette, professeur sourd-muet, devait prononcer le discours qu'il avait préparé pour cette solennité.

Voici comment M. Norbert-Duclos rend compte de cette fête de famille (1).

« Le discours d'ouverture était déjà une surprise. C'est un des professeurs sourds-muets, M. Valette, qui en était l'auteur, et qui, chose merveilleuse, l'aurait prononcé lui-même au moyen de la parole artificielle, si l'on n'avait craint à la longue de fatiguer l'auditoire sous l'impression pénible de cette parole mécanique, sourde, heurtée, martelée, qui constitue la voix artificielle que l'on fait parler aux sourds-muets comme à des automates. »

(1) Norbert-Duclos, Journal *l'Aigle*.

Voici maintenant comment M. Valette, connaissant parfaitement la valeur de l'articulation orale et de la lecture sur les lèvres, apprécie la langue principale des sourds-muets :

« L'organe de la parole étant frappé d'impuissance chez le sourd-muet, par suite de la perte de l'ouïe, la nature lui devait une réparation. Cette réparation, elle l'a donnée : elle a semé des voix inconnues sur les doigts, sur tous les traits de son visage, sur tous les mouvements de son corps, et par ce moyen elle l'a mis en état d'exprimer sans difficulté, sans hésitation et avec une variété merveilleuse, sa volonté, ses passions, ses idées, ses sentiments aussi bien que ses besoins, et cela par le jeu seul de la physionomie combiné avec l'attitude et le geste. »

Pélissier, ancien professeur sourd-muet, écrivait à Guerlant en 1842 :

« Quant à la parole artificielle, je regrette que mon état de sourd-muet ne me donne aucun moyen d'empêcher qu'on ne prenne mes observations pour des préventions égoïstes : mais lorsque la voix du sourd-muet a quelque chose de lugubre et de souffrant qui vous affecte ; lorsqu'il ne peut prononcer un mot, une phrase qu'en faisant des efforts inouïs et très-fatigants ; lorsque le son de sa voix est inintelligible à ceux qui n'ont pas l'habitude de l'entendre ; lorsque enfin étant parvenu, par suite de travaux pénibles, à faire comprendre quelques sons familiers, il ne s'en trouve pas moins dans l'impossibilité de converser de cette manière, puisqu'il n'entendra jamais les réponses qui lui seront faites de vive voix, je demande s'il est sage, ou même humain, de lui imposer tant de fatigues, de ravir tant de temps à d'autres études bien autrement utiles pour le développement de ses facultés intellectuelles et pour la satisfaction de son âme? »

Voici comment M. Ferdinand Berthier, également professeur sourd-muet, apprécie cette méthode :

« Peut-être était-ce de la meilleure foi du monde qu'on avait prétendu faire de l'articulation la condition *sine qua non* du succès du nouveau système. Mais aujourd'hui que tout le monde connaît depuis longtemps la valeur et la portée de cette articulation vantée comme une panacée universelle, il faudrait être fou, si ce n'est charlatan, pour s'opiniâtrer à lui assigner le pre-

mier rôle dans l'éducation. Chaque jour vient nous apporter de nouveaux faits de nature à corroborer cette assertion que l'enseignement de la langue ne peut s'accomplir chez nous sérieusement, avec des succès certains, qu'au moyen de la mimique, cet admirable mode de communication, inspiré par la nature bienfaisante à nos infortunés, pour suppléer en eux à la privation de l'un des sens les plus essentiels de l'homme. »

Maintenant je crois devoir rectifier, dans l'intérêt de la vérité, quelques erreurs qui se sont répandues relativement à l'institution de Paris.

On a dit que l'administration avait toujours repoussé l'enseignement de la parole à cette institution. Cependant, si l'on veut se donner la peine de jeter un coup d'œil sur les actes concernant ce mode d'enseignement, on verra que de tout temps des efforts ont été tentés à cet effet, et que les résultats négatifs, pour le plus grand nombre des élèves, ont été pour beaucoup dans sa suspension. Un cours d'articulation existait dans cet établissement depuis plus de vingt ans; mais il fut suspendu pendant un certain laps de temps, et cela à la suite de la perturbation jetée dans l'école par l'arrêté du conseil d'administration, approuvé par le ministre du commerce sur la proposition de M. Ordinaire, directeur de l'institution.

Cet arrêté portait que le langage mimique serait exclusivement remplacé par l'articulation artificielle et l'art de lire sur les lèvres.

Eh bien, malgré tous les efforts et les louables intentions de M. Ordinaire, cet arrêté ne put être mis en vigueur que pendant peu de jours, tant il rencontra chez les élèves de répugnance à apprendre la parole. Le résultat de cet essai fut, comme cela arrive souvent, d'aller d'un extrême à un autre, d'une mesure absolue à une autre mesure absolue; de faire enfin supprimer le cours d'articulation (août 1832).

Après le legs de 8,000 francs de rente laissé par Itard, ce cours fut rétabli, le 24 janvier 1843, par un arrêté du ministre Duchâtel, lequel arrêté portait que le cours d'articulation aurait lieu tous les jours de neuf à dix heures du matin. Cette classe a fonctionné ainsi jusqu'en 1852, époque où M. Delanneau, directeur de l'Institution, prit une nouvelle décision par laquelle, reconnaissant l'utilité extrême de l'articulation

orale, il prescrivait que cet enseignement serait fait deux fois par jour, le matin de neuf à dix heures, et le soir de quatre heures et demie à cinq heures et demie.

Ainsi, depuis lors, soixante-dix élèves environ sont exercés à la parole et à la gymnastique labiale, deux heures environ par jour.

On a aussi beaucoup parlé des succès merveilleux obtenus en Allemagne par l'articulation orale.

Or voici à cet égard l'opinion de Kreuse, professeur à l'institution royale des sourds-muets de Sleswig-Holstein, et chargé de visiter les principales institutions de sourds-muets de l'Europe aux frais du gouvernement danois.

Kreuse nous a assuré que le langage mimique est employé de préférence à la parole articulée dans toutes les écoles d'Allemagne, à l'exception de celle de Leipsick, ainsi qu'à celle de Zurich en Suisse. En Danemark et en Suède, après avoir tenté infructueusement plusieurs fois ce mode d'instruction, on en est revenu à la mimique.

Toutes les statistiques nous apprennent que les trois quarts des sourds-muets appartiennent à la classe pauvre des campagnes, où ils sont voués aux travaux pénibles des champs ou à ceux d'un atelier, s'ils ont été assez heureux pour apprendre un état; dans l'une comme dans l'autre condition, les individus ont besoin de communiquer à distance. A cette classe de sourds-muets, du moins pour tous ceux qui ne seraient pas susceptibles de parler et d'entendre un peu la parole, mieux vaudrait, bien certainement, les initier au langage mimique, langage dont ceux qui entourent les pauvres infirmes apprennent vite la valeur, ce qui leur permet de communiquer avec eux de près comme de loin. Depuis que je m'occupe de cette question, j'ai vu bon nombre de sourds-muets en province, et j'ai toujours été surpris de la facilité avec laquelle les parents et toutes les personnes qui avaient des relations fréquentes avec eux se faisaient bien comprendre; et, je le répète, je doute fort que l'articulation orale incomplète et la lecture des lèvres, avec leurs exigences, puissent avoir les mêmes avantages.

Il est une classe peu nombreuse de sourds-muets chez laquelle il est possible et préférable, peut-être, de pousser plus loin ce mode d'instruction. Nous voulons parler des élèves

appartenant à des parents riches ou aisés. Dans cette condition, en effet, les jeunes infirmes, entourés de toute la sollicitude de leur famille, seront moins isolés et pourront ainsi jouir du bénéfice de l'articulation orale et de la lecture sur les lèvres.

Si l'une et l'autre de ces méthodes d'enseignement a ses avantages et ses inconvénients, suivant les conditions où doivent se trouver les sourds-muets, pourquoi ne pas les confondre, afin de faire disparaître la lacune si grande résultant de l'adoption exclusive de l'une d'elles? Comment ne pas reconnaître l'immense avantage que présentent si souvent les signes sur la parole bien articulée, et à plus forte raison sur celle qui ne s'échappe que par des cris dissonants et souvent incompréhensibles? Pourquoi donc exclure le langage mimique, alors qu'il est bien démontré qu'il constitue pour le malheureux sourd-muet le mode le plus facile et le plus complet d'exprimer sa pensée?

Pour nous, notre conviction est bien arrêtée; et malgré l'autorité des hommes éminents qui se sont prononcés contre le mélange des deux systèmes, nous persistons à penser qu'ils peuvent et qu'ils doivent même être employés simultanément dans beaucoup de cas, et que ce serait le moyen de rendre l'éducation des sourds-muets beaucoup plus complète; car, possédant le langage oral et celui des signes, ils pourront employer l'un ou l'autre mode de communication, selon les circonstances où ils se trouveront. Les résultats que nous avons constatés à l'Institution nationale démontrent l'avantage de cette éducation mixte et des secours que l'articulation orale et le langage mimique se prêtent mutuellement. Partisan du progrès, et le voulant aussi complet que possible, nous pensons qu'il faut faire pénétrer l'enseignement de l'articulation orale et de la lecture sur les lèvres, autant que cela se pourra, chez les sourds-muets; mais il est des limites devant lesquelles tous les efforts viendront se briser, où la sagesse et l'humanité même commandent d'arrêter les tentatives. L'important donc, comme l'a dit mon ancien et savant maître, Bégin, c'est de bien préciser ces limites, et d'indiquer ceux des sourds-muets qui seront classés en deçà et au delà. Eh bien! c'est ce que j'ai fait et ce que j'ai appris à faire d'une manière presque mathématique. Or voici, d'après mes expériences, la proportion des divers

degrés d'instruction que pourront recevoir les sourds-muets: Un cinquième environ entendant le petit diapason du *sol* de la troisième octave à un centimètre ou plus de l'oreille, parviendra à parler assez bien; un cinquième entendant le diapason du *do* de la première octave, à la même distance, parlera beaucoup moins bien, la plupart même très-mal; chez les autres, on n'obtient que des cris rauques, mal articulés et très-désagréables à entendre. Donc deux cinquièmes environ seraient susceptibles de recevoir les bénéfices plus ou moins complets de l'articulation orale. Or, le nombre des sourds-muets étant en France de trente mille, dix mille environ pourraient recevoir les bénéfices de ce mode d'enseignement.

Ilard n'en portait le nombre qu'à un dixième; mais tous peuvent être plus ou moins bien initiés à la lecture sur les lèvres, puisque, pour cela, il n'est nullement besoin d'entendre.

Je n'ai certes pas la prétention de marquer ces limites d'une manière absolue, car l'absolu n'appartient qu'à Dieu; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, et d'après la conviction que depuis longtemps j'ai acquise, je ne crains pas de dire que vouloir dépasser ces limites dans l'enseignement oral à l'exclusion de la mimique, est une exagération préjudiciable à un trop grand nombre d'élèves; s'obstiner à faire parler un sourd-muet à qui la nature a refusé cette faculté, alors que par les signes il peut suppléer avantageusement à la parole, c'est étouffer sa pensée dans un cercle de fer, c'est enfin, et qu'on me permette cette expression un peu énergique, condamner son intelligence aux travaux forcés à perpétuité!

De tout temps la surdi-mutité a excité une commisération générale; et les jeunes enfants atteints de cette triste infirmité ont été constamment l'objet d'une sollicitude spéciale; aussi n'est-il pas d'efforts qui n'aient été tentés, comme on vient de le voir, pour modifier l'influence désastreuse que cette infirmité exerce sur leur avenir; et, malgré les résultats négatifs de leurs devanciers, d'autres personnes, animées d'un sentiment philanthropique qu'on ne saurait trop louer, se mettent à l'œuvre dans l'espoir de mieux faire. Malheureusement jusqu'ici tous, se laissant entraîner par cette noble illusion qui leur a fait proclamer des cures que leur désir convoitait avant